

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 17 décembre 2019

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Cinq projets de coopération avec Wallis-et-Futuna

Le gouvernement a accordé 3,2 millions de francs à Wallis-et-Futuna pour cofinancer cinq projets de coopération, portés notamment par des directions du gouvernement.

- la formation de six animateurs au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectif de mineurs) (financement : 1 million de francs).
- la formation des sapeurs-pompiers de Wallis-et-Futuna avec la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (800 000 francs).
- un stage d'insertion professionnelle pour les élèves du lycée agricole de Wallis-et-Futuna, en coopération avec l'établissement d'enseignement agricole de Nouvelle-Calédonie (financement : 800 000 F).
- une assistance technique à la définition de la stratégie routière de Wallis-et-Futuna, et notamment le déploiement d'un système d'innovation géographique, en coopération avec la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (financement : 400 000 F).
- l'accompagnement scolaire et sportif des jeunes rugbymen wallisiens et futuniens intégrés au pôle espoir de Nouvelle-Calédonie (financement : 200 000 F).

Dans le cadre de l'Accord Particulier entre l'État, La Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, signé le 10 décembre 2003, quatre commissions de suivi de cet accord particulier se sont tenues entre 2009 et 2019, permettant ainsi une validation des programmes de coopération de la part des trois parties prenantes de l'Accord Particulier.

* *
*